

LA LETTRE DU DÉPUTÉ

AVRIL 2020

Denis
Masségli

CHERS LECTEURS,

Depuis un mois, j'observe avec reconnaissance la solidarité et l'abnégation dont font preuve les Français(e)s dans un contexte de crise aussi inédit.

Les consignes sanitaires sont respectées par un grand nombre de résidents du territoire. C'est grâce à cette mobilisation combinée à celle des forces de l'ordre pour en faire respecter les règles que l'apparition de la maladie dans ses cas les plus sévères est limitée. Au front, le personnel hospitalier déploie une énergie sans commune mesure pour sauver des vies. Et n'oublions pas celles et ceux qui, dans les EHPAD comme à domicile, permettent à nos anciens de ne pas tomber dans l'isolement.

Malgré le ralentissement de l'activité de notre pays sur bien des plans, les services de l'Etat sont maintenus pour répondre aux besoins des Français(e)s. Les entreprises sont accompagnées dans cette période de diminution voir de cessation totale de leur exercice. Certaines, entourées d'associations et de particuliers, font même don de leur temps et de matériels. Nos enfants apprennent grâce au travail d'adaptation des enseignants. Grandes surfaces et épiceries nous alimentent. Les mairies animent les services d'information, de sécurité et de propreté. Équipés, nos soignants continuent de traiter nos maux... Notre territoire à tenu ses engagements grâce à la mobilisation collective de ses acteurs.

Aujourd'hui nous commençons à entrepercevoir la fin d'une première phase de cette crise. Nos efforts payent, mais notre vigilance ne doit pas se relâcher dans cette période cruciale. Les quatre semaines à venir seront longues, oui, mais nous tiendrons. Car elles nous permettront de préparer le plus efficacement possible notre déconfinement progressif et la sortie de cette crise.

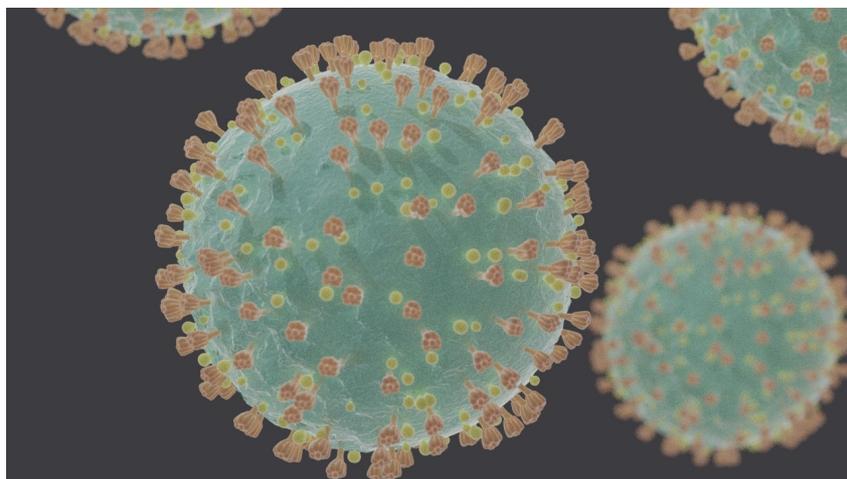
Notre mobilisation pour freiner la propagation du virus et l'engorgement des hôpitaux doit se poursuivre : « il n'y a pas de spectateurs dans ce combat, il n'y a que des acteurs », alors continuons de respecter les gestes barrières et les règles du confinement.

En somme, un mot d'ordre plus important que jamais : [#RestezChezVous](#).

Bien à vous,

Denis Masségli
Député de la 5e circonscription
de Maine-et-Loire





Députés et Gouvernement engagés à vos côtés

Face à la crise liée au Covid-19, les députés sont particulièrement mobilisés et assurent la continuité de l'activité parlementaire malgré le confinement. Nous nous employons à répondre aux besoins des citoyens, entreprises ou encore associations de la circonscription par différents leviers. (...)

[Lire l'article](#)

FOCUS

SUR LE TERRITOIRE



Les entreprises se mobilisent

Partout, la solidarité répond aux besoins complémentaires des personnes sur le front. L'entité choletaise de Michelin, le réseau d'entreprises textiles Mode Grand Ouest ou encore la ferme d'imprimantes 3D d'Innova Pharm offrent ou fabriquent masques et visières de protection.



Cultivons notre jardin

Face à l'inquiétude grandissante des horticulteurs en cette période printanière, le préfet de Maine-et-Loire a détaillé leurs conditions de vente au public pendant le confinement : il sera possible de poursuivre leurs activités via la livraison et le retrait de commande de type « drive » pour la vente des plants et semences et l'ensemble des biens qu'ils commercialisent.

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



L'application « StopCovid » à l'étude

Emmanuel Macron l'a évoqué ce lundi, il souhaite que les parlementaires puissent réfléchir et débattre avant le 11 mai sur le projet d'une application téléphone visant à freiner la diffusion

du Covid-19. Sur la base du volontariat, elle permettra de savoir si l'on s'est retrouvé en contact avec une personne contaminée.

En détail

RESSOURCES COVID-19

- [Guide des parents confinés : 50 astuces de pro](#) - Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations
- [Le portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics](#)
- [COVID-19 : la Banque des Territoires à vos côtés](#)
- [Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction : COVID-19](#) - PréventionBTP
- Pôle emploi face à la crise sanitaire COVID-19 - [Réponses aux questions des demandeurs d'emploi et des entreprises](#) - Complété et actualisé régulièrement
- [CORONAVIRUS : Les mesures d'accompagnement des entreprises de proximité](#) - Union des Entreprises de Proximité
- Agriculture - La télédéclaration des dossiers PAC 2020 est ouverte. Les dossiers [PAC 2020](#) peuvent être déposés sur telepac jusqu'au 15 juin 2020 au plus tard sans pénalité de retard.
- [Epidémie de Coronavirus : action sociale pour les travailleurs indépendants](#) - URSSAF
- COVID-19 - [Les réponses à vos questions \(Informations sectorielles\)](#) - Chambre des Métiers et de l'Artisanat



GARDONS CONTACT !

Un avis, une idée ?
Envie d'échanger ou de me rencontrer ?

02 41 49 43 20

denis.masseglia@assemblee-nationale.fr



Denis Masségla
25 boulevard Gustave Richard
49300 Cholet
denis.masseglia@assemblee-nationale.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous avez été en contact avec Denis Masségla.

[Se désinscrire](#)

